

Plurilinguisme dans l'enseignement / apprentissage des déterminants en 5^{ème} année primaire.

Dr / Iken Louiza
Université de Constantine II.

La réflexion sur l'enseignement de la grammaire a beaucoup évolué. En effet, de plus en plus d'études ont été faites en didactique du FLE. Elles ont souligné l'importance de la grammaire non seulement dans l'apprentissage d'une langue étrangère mais aussi dans l'appropriation de cette dernière par l'apprenant.

Dans cet article nous proposons d'enquêter sur l'enseignement des déterminants en classe de FLE et plus précisément au cycle primaire. Nous cherchons principalement à évaluer les compétences des apprenants de 5^{ème} AP ⁽¹⁾ au niveau des déterminants et ce à travers une analyse d'erreurs dans le but de voir la manière dont ces apprenants manipulent cette notion dans les productions écrites.

Mais notre intérêt porte plus particulièrement sur : la place du plurilinguisme dans l'enseignement /apprentissage du micro système des déterminants, dans la mesure où en Algérie on a à faire à un publique plurilingue (arabe algérien, arabe standard, français et berbère pour les berbérophones), donc la question qui pourrait se poser : Comment les apprenants de 5^{ème} AP abordent –ils l'enseignement des déterminants dans ce contexte plurilingue ?

Afin d'évaluer les compétences des apprenants de 5^{ème} AP à manipuler le micro système des déterminants, nous leur avons proposé une production écrite.

1-Description de l'évaluation :

Nous avons demandé aux apprenants de 5^{ème} AP d'écrire un paragraphe de trois ou quatre lignes dans lequel ils présenteront un métier de leur choix. A travers cet exercice, nous voulons évaluer l'utilisation libre et spontanée des déterminants par les apprenants, voir leur fréquence d'emploi, les déterminants les plus utilisés et la

manière dont ils sont employés. Nous tenons à signaler que cet exercice fait partie du programme de la cinquième année primaire.

2-Justification du choix des apprenants de 5^{ème} AP (l'échantillon du test) :

Vu l'impossibilité de faire le test à l'ensemble des classes de 5^{ème} AP, nous nous sommes contentée de deux classes de vingt - cinq apprenants chacune. Ces deux classes n'appartiennent pas au même établissement et ce pour mesurer et évaluer réellement les compétences des apprenants à manipuler la notion en question.

Etant donné que l'enseignement est assuré par deux enseignants différents nous obtiendrons donc des résultats plus représentatifs et plus authentiques.

L'âge des apprenants varie entre 10 et 11ans, et la majorité d'entre eux sont issus d'une classe sociale moyenne et habitent tous dans un milieu urbain : la daïra d'El Khroub. Notre choix a porté sur ces apprenants pour deux motifs :

Premièrement, c'est la dernière année d'enseignement du français au primaire et la dernière occasion pour ces apprenants d'étudier les déterminants.

Deuxièmement, c'est une classe d'examen, c'est-à-dire que les apprenants seront soumis en fin d'année à l'examen de la sixième qui décidera de leur passage au cycle moyen.

Autrement dit, ils nous permettront de mesurer l'impact de l'enseignement des déterminants et les connaissances acquises tout au long du cycle primaire.

4- Analyse des réponses de la production écrite de la 5^{ème} AP:

Tous les emplois des déterminants : corrects ou erronés seront pris en considération, analysés et répertoriés dans le but de voir les déterminants les plus employés, les mieux maîtrisés.

Afin d'analyser les productions libres des apprenants et précisément l'usage des déterminants, nous optons pour une analyse d'erreurs de type grammatical car comme nous le savons tous, en didactique les erreurs peuvent être grammaticales, lexicales ou phonétiques.

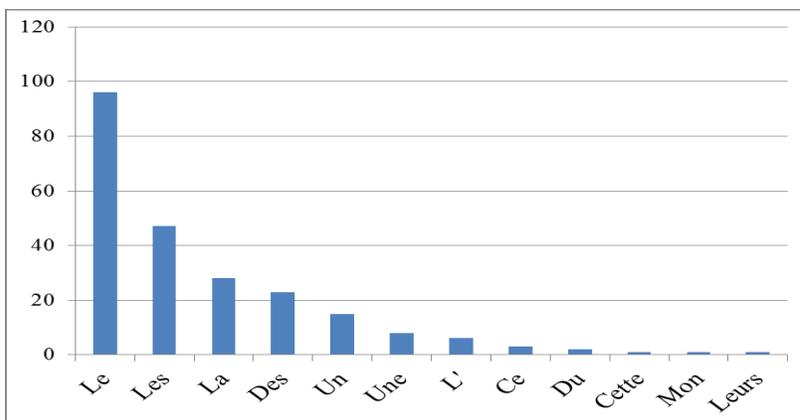
La majorité des apprenants n'ont pas dépassé le nombre de lignes préconisées, presque chacun d'eux a écrit trois ou quatre

lignes, sauf quatre apprenants (23) (28) (29) (45) qui n'ont rédigé aucune ligne.

Dans cet exercice, deux cent trente et un emplois de déterminants ont été relevés. Chaque copie comporte au moins un déterminant. En général, le taux d'usage des déterminants varie de 01 à 10 emplois.

Parmi les déterminants utilisés, les articles définis (le, les, la) arrivent en première position avec quatre-vingt-seize emplois de l'article « le » soit 41,55% des occurrences, quarante-six emplois de l'article « les » et vingt-sept emplois de l'article « la ». Viennent ensuite l'article indéfini « des » (vingt-trois emplois), l'article indéfini « un » (quinze emplois), l'article indéfini « une » (sept emplois), l'article défini « l' » (six emplois), l'adjectif démonstratif « ce » (trois emplois), l'article partitif « du » (deux emplois), et enfin nous avons l'adjectif démonstratif « cette » et les adjectifs possessifs « mon » et « leurs » qui sont utilisés une fois chacun.

Voici un histogramme qui présente la fréquence d'emploi de chaque déterminant :



Maintenant que nous avons relevé les déterminants et vu la fréquence d'emploi de chacun, nous passons à l'analyse des emplois corrects et erronés de chacun d'eux.

Parmi les deux cent trente et un emplois de déterminants relevés, nous avons compté trente-sept emplois fautifs ce qui représente 16,01% du taux global.

Voici quelques exemples sur les emplois erronés de quelques déterminants (Il est important de signaler que nous avons reproduit les erreurs des apprenants mais tout en les épurant des fautes d'orthographe) :

L'article « le » :

Ce déterminant est apparu plusieurs fois, nous avons compté quatre-vingt –seize emplois par trente –neuf apprenants. C'est le déterminant le plus utilisé dans les essais des apprenants car c'est sans doute le déterminant qu'ils maîtrisent le mieux. Cette maîtrise est due à sa fréquence en langue française. En effet, il est incontestable que c'est l'un des mots les plus connus en langue française.

Sur les 96 emplois quatre sont fautifs, ce qui représente un taux faible soit 4,16 % du taux des emplois corrects de l'article « le ».

1-*Le menuisier travaille dans un atelier, il utilise le bois, les clous et *le scie*(14).

2-*Il utilise le bois, *le scie*, les clous, le marteau(16).

3-*(...) il utilise *le fourchette* et la cuillère (21).

La confusion entre féminin et masculin est connue depuis la nuit des temps, c'est un phénomène très répandu chez les apprenants, et la principale raison de cette confusion est la traduction en langue maternelle comme c'est le cas du mot « scie » qui est un mot masculin en langue arabe (LM). Donc, dans cet exemple, l'apprenant utilise un mot existant dans sa langue maternelle, ce mot existe en arabe algérien et en arabe standard, c'est un mot masculin et il a ajouté le déterminant « le ».

Pour ce qui est du mot « fourchette » en langue arabe c'est un mot féminin comme en français. Par conséquent, l'apprenant qui a mis « le » soit c'est par ignorance, il ignore que c'est un mot féminin, soit par hésitation, il ne savait pas quoi mettre, il a hésité entre « la » et « le » et il a fini par choisir le mauvais article (l'article « le »).

Donc, dans les énoncés (14), (16),(21) c'est l'article défini « le » qui est employé à la place de « la ».

Les tournures les plus correctes sont :

1-Le menuisier travaille dans un atelier, il utilise le bois, les clous et **la scie** (14).

2-Il utilise le bois, **la scie**, les clous, le marteau(16).

3-(...) il utilise **la fourchette** et la cuillère (21).

L'article « les » :

Cet article a été utilisé quarante –sept fois, c'est l'article qui représente le taux le plus fort des emplois erronés et précisément (quatorze erreurs) ce qui représente 29, 78% des emplois corrects. Les erreurs commises par les onze apprenants (08), (09), (10), (11), (15), (21), (31), (33), (36), (37), (38) sont de différentes natures :

- soit les apprenants emploient l'article défini « les » qui est au pluriel et l'accompagne d'un mot au singulier. Dans ce cas, ils ont omis la marque du pluriel « s » comme c'est le cas des exemples ci - dessous :

1-*il fabrique **les table**. (8)

au lieu d'employer :

1-il fabrique **les tables**. (8)

2-*il utilise le marteau, les vices, les clous et **les planche** d'abord, il rabote **les planche** puis il les colle.(15)

au lieu d'employer :

2-il utilise le marteau, les vices, les clous et **les planches**, il les rabote puis il les colle.(15)

3-*il coupe les bois ensuite rabote **les planche**. (10)

au lieu d'utiliser :

3-il coupe le bois **en planches**, ensuite il les rabote. (10)

4-*il coupe les bois ensuite rabote **les planche**. (11)

au lieu d'utiliser :

4- il coupe le bois **en planches**, puis il les rabote. (11)

5-*le boulanger fabrique le pain et le gâteau et **le croissant**.(21)

au lieu d'employer :

5-le boulanger fabrique le pain, le gâteau et **les croissants**. (21)

6-*le médecin travaille dans un hôpital, il soigne **les médicament**. (33)

au lieu d'utiliser :

6-le médecin travaille dans un hôpital, il soigne *les malades*.(33)

Ou

6-Le médecin travaille dans un hôpital, il prescrit aux malades **des médicaments**. (33).

7-*Le maitre travaille dans l'école il apprend *les enfant* lire et écrire et raconte (37).

au lieu d'employer :

7-Le maitre travaille dans une école, il apprend **aux enfants** à lire, à écrire et à raconter des histoires (37).

8-*Le médecin travaille dans l'hôpital il soigne *les malade*.(38)

au lieu d'utiliser :

8-Le médecin travaille dans un hôpital, il soigne **les malades**.(38)

Ces exemples prouvent que les apprenants commettent presque les mêmes erreurs surtout en ce qui concerne le mot « planche » qui s'est reproduit plusieurs fois.

-soit les apprenants emploient un mot au singulier qui se termine par « s » et qui n'existe qu'au singulier, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas le mettre au pluriel, puis ils le font précéder de l'article « les », comme c'est le cas du mot « bois » dans les exemples suivants :

1-*Il utilise le marteau, *les bois*, la colle. (9)

2-*il coupe *les bois* ensuite rabote les planche. (10)

3-*il coupe *les bois* ensuite rabote *les planche*. (11)

Dans ces exemples les apprenants auraient dû employer le mot « bois » au singulier, ce qui donne :

1-Il utilise le marteau, **le bois** et la colle. (9)

2-il coupe **le bois**, ensuite rabote les planches. (10)

3-il coupe **le bois**, ensuite rabote les planches. (11)

-soit les apprenants substituent un déterminant par un autre, ce qui constitue l'erreur la plus commise par les apprenants, car comme ils savent que les noms communs doivent être actualisés et qu'ils ne peuvent pas laisser de vide, donc ils préfèrent employer un déterminant à la place d'un autre sans savoir qu'ils nuisent à la grammaticalité de la phrase, comme l'illustrent ces exemples :

1-*Le boulangeais est un métier il prépare *les pain*. (31)

2-*le médecin travaille dans l'hôpital, *les cabinets*. (36)

Dans le premier énoncé (31), l'apprenant a utilisé l'article «les» à la place de « le » car dans sa tête le boulanger prépare une bonne quantité de pain et non pas une seule baguette ce qui n'est pas faux; mais il ignore que nous pouvons employer l'article « le » qui a une valeur de généralité pour désigner une grosse quantité ce qui donne :

1-Le boulanger prépare **le pain**.

Dans le second énoncé (36), l'apprenant veut nous transmettre le message suivant : le médecin peut travailler dans deux lieux différents soit dans un hôpital, soit dans son propre cabinet.

Cette information peut être transmise de différentes manières :

-Le médecin travaille dans un hôpital ou dans un cabinet.

-Le médecin travaille dans un hôpital ou dans son propre cabinet.

-Le médecin travaille à l'hôpital ou dans un cabinet.

L'article défini « la » :

L'article « la » a été employé vingt –huit fois soit 12,21% des déterminants utilisés. Parmi ces emplois nous avons compté quatre emplois fautifs :

1*-Il prépare le pin et le croquet et le petit chocolat et la pâtisserie et le gâteau dans *la four* (27)

2*-Il utilise les marqueurs, *la tableau, la brosse*. (35)

3*-(...) les outils de docteur sont : le stéthoscope, la radio et *la tensiomètre* (38)

En (27), en plus de l'omission du verbe « cuire » avant le mot «four», c'est l'article défini « la » qui est employé à la place de «un».Donc, cet apprenant a fait appel à sa langue maternelle, car le mot four et un mot féminin en arabe algérien et il a ajouté le déterminant « la ».

L'énoncé le plus correct est :

1-II prépare le pain, les croquets, les petits pains au chocolat, la pâtisserie et les fait cuire dans **un four**. (27)

Pour ce qui est de l'énoncé (35), l'apprenant a employé le déterminant « la » à la place de « le » dans le groupe nominal « la

tableau ». En effet, cet apprenant a fait appel à la langue maternelle, car le mot « tableau » est féminin en arabe standard.

La tournure la plus correcte est :

2-Il utilise les marqueurs, **le tableau et la brosse** (35)

Dans l'énoncé (38) c'est l'article défini « la » qui est employé au lieu de « le ».

L'apprenant a fait la traduction en langue maternelle, parce que le mot **tensiomètre** est un mot masculin en arabe standard.

L'énoncé le plus correct est :

3-(...) les outils du docteur sont : le stéthoscope, la radiographie et **le tensiomètre**. (38).

L'article indéfini « des » :

Cet article est apparu vingt-trois fois dont cinq emplois fautifs. Les quatre apprenants concernés (02), (09), (12), (15) par ces erreurs ont employé le déterminant « des » à la place de la préposition « de » et de l'article partitif « du », ce qui est connu sous le nom de l'erreur de substitution, soit par ignorance, soit qu'il maîtrise mal l'emploi de la préposition « de » et de l'article partitif en question comme l'illustrent ces phrases :

1-*Le menuisier fabrique **des jolis** meubles. (02)

2-*Il fabrique **des jolis** meubles. (09)

3-(...) On obtient **des beaux** meuble. (15)

4-*Le boulanger fabrique **des pains**, des croissants. (12)

Dans les énoncés (02),(09), (15), l'erreur réside dans l'emploi de l'article indéfini « des » à la place de la préposition « de ».

Les tournures les plus correctes sont :

1-Le menuisier fabrique **de jolis meubles**. (02)

3-(...) On obtient de beaux meubles. (15)

Dans l'énoncé (12) l'apprenant a employé l'article « des » à la place de « du » car il parle d'une grande quantité de pain, il a cru bien faire, mais il ignore que le boulanger prépare une quantité précise de pain, car il ne peut pas préparer tout le pain qui se vend sur les marchés ; donc c'est une partie d'un tout et c'est la raison pour laquelle il fallait qu'il utilise l'article partitif « du », ce qui donne :

4-Le boulanger fabrique du pain, des croissants. (12)

L'article indéfini « un » :

Concernant cet article, nous avons compté quinze emplois dont un fautif :

1-*(...) il partage **un boule** et le laisse gonfler. (34)

Ce qui est frappant dans cet exemple, c'est que l'apprenant a mis le mot boule au masculin, il a mis l'article indéfini « un » à la place de l'article défini « la », ce qui donne :

1-(...) il partage **la boule** et la laisse gonfler. (34)

Mais cet énoncé peut être interprété autrement, l'apprenant veut expliquer la manière de préparer le pain, le boulanger prépare la pâte, fait des boules, la laisse gonflée, puis il façonne des baguettes. Donc, dans cette phrase, il y a une erreur de substitution, l'apprenant a choisi le mauvais déterminant, car le boulanger ne prépare pas une seule baguette de pain mais plusieurs. Cette phrase peut être reformulée de différentes manières, soit nous employons l'article indéfini « des », soit nous employons la préposition « en » ce qui donne :

. Il façonne des boules et les laisse gonfler.

Ou

. Il partage la pâte en boules et les laisse gonfler.

L'article indéfini « une » :

Trois apprenants sur quarante-six ont utilisé l'article indéfini « une ». Nous avons compté cinq emplois erronés parmi les huit qui sont corrects, ce qui n'est pas un taux faible car il représente 37,5 % du taux des emplois corrects.

1- *Le menuisier fabrique de beaux meubles dans **un atelier**. (15)

2-*(...) C'est **une métier** nécessaire. (36)

3- *Le médecin travaille dans **une petite cabinet**. (40)

Dans l'énoncé (15) l'erreur commise est dû à l'emploi de l'article indéfini « une » à la place de l'adjectif possessif « son ». La tournure la plus correcte est :

1- Le menuisier fabrique de beaux meubles dans **son atelier**.(15)

En(36) c'est l'article indéfini « une » qui est employé au lieu de l'article indéfini « un ».L'apprenant a fait appel à sa langue

maternelle, car le mot « métier » existe en arabe standard et algérien. L'énoncé le plus correct est :

2-(...) C'est **un métier** nécessaire. (36)

Pour l'énoncé (40) l'erreur concerne le mauvais choix du déterminant, au lieu d'employer l'article indéfini « un » l'apprenant a employé l'article indéfini « une ».L'apprenant a fait la traduction en langue maternelle, ce qui l'a induit en erreur car le mot «cabinet» et féminin en arabe standard .La tournure la plus correcte est :

3-Le médecin travaille dans **un petit cabinet**. (40)

L'adjectif démonstratif « cette » :

Ce déterminant apparaît qu'une seule fois dans les productions des apprenants mais dans un emploi fautif.

1-**Cette métier* est très utile pour nous. (06)

En(06) l'erreur concerne l'emploi du déterminant démonstratif «cette» à la place de « ce ».En effet, comme dans l'énoncé (36) l'apprenant a fait la traduction en langue maternelle, car le mot «métier» et un mot féminin en arabe algérien et standard et il a ajouté le l'adjectif démonstratif « cette ».La tournure la plus correcte est :

1- *Ce métier* est très utile pour nous. (06)

Quant aux autres déterminants « l' », « ce », « du », « mon », et «leurs», ils ont été utilisés d'une à six fois dans les essais des apprenants mais ils apparaissent dans des emplois corrects.

L'analyse des productions écrites des apprenants de 5^{ème} AP , nous a permis de constater que les apprenants emploient les différentes catégories de déterminants les articles définis (les ,le , la ,l') , les articles indéfinis (un, une ,des) , l'article partitif (du) , les adjectifs démonstratifs (ce, cette) et enfin l'adjectif possessif (leurs) , mais en ce qui concerne les déterminants (le , la , les , un, une, cette) leur emploi est souvent erroné (25%).

Concernant l'objet de cette contribution autrement dit la place du plurilinguisme dans l'enneigement des déterminants, cette analyse a révélé l'existence du plurilinguisme au sein des classes de

5^{ème} AP. En effet, les apprenants font appel à leur langue maternelle, ils utilisent les connaissances acquises dans les langues en présence (arabe algérien, arabe standard) pour aborder l'apprentissage des déterminants. Certes, cette structure existe en eux, ils maîtrisent cette notion, ils connaissent le « le » et le « la », mais cette traduction leur joue souvent des tours, car il y a certains mots qui sont masculins en français mais féminins en arabe comme nous l'avons montré dans les exemples ci-dessus. C'est pour cette raison que nous demandons aux apprenants d'éviter la traduction en langue maternelle, car ce va-et-vient entre les langues les induit en erreur, ils doivent s'appropriier les règles morphosyntaxiques de chaque langue.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le plurilinguisme est une richesse pour les apprenants qui maîtrisent les deux langues : la langue maternelle et le français langue étrangère.

Bibliographie :

1 Ouvrages

BESSE.H. (1985), Méthodes et pratiques des manuels de langue, CREDIF, Hatier, Paris

BESSE. H et PORQUIER. R. (1984), Grammaire et didactiques de langues, LaL, CREDIF, Hatier, Paris

CHARAUDEAU. P. (1992), Grammaire du sens et de l'expression, Hachette,

CHEVALIER.J.C, BENVENISTE B .C, ARRIVE.M et PEYTARD.J. (2002), Grammaire du français contemporain, Larousse, Paris

CHEVALIER.J.C. (1994), Histoire de la grammaire française, coll .Que sais-je ?, PUF, Paris

CHEVREL.L. (1977), Histoire de la grammaire française et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français, Payot, Paris

CHOLLET .I et ROBERT.J.M. (2009), Précis de grammaire, Clé internationale, Paris

COURTILLON .J. (2003), Elaborer un cours de fle, Hachette, Paris

CUQ. J. P. (1996), Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère, Didier, Hatier, Paris

- DEFAYS.J, M** et **Deltour. S.** (2003), Le français langue étrangère et seconde, Mardaga
- DUBOIS.J** et **LAGANE.R.** (2004), La nouvelle grammaire du français, , Larousse, Paris
- GALLSSON.R** et **COSTE.D.** (1976), Dictionnaire de didactique des langues, Hachette, Paris,
- GREVISSE .M** et **GOOSSE .A** 2. (007), Le bon usage : grammaire française, Duculot, Paris
- GREVISSE .M.** (2007), Le petit Grevisse : grammaire française, Duculot, Bruscelles
- GREVISSE .M.** (1969), Précis de grammaire française, Duculot, Paris
- GROSS.M.** (1975), Méthode en syntaxe, Hermann, Paris
- HAMON.A.** (1997), Grammaire, guide pratique, Hachette, Paris
- LE GOFFIC.P.** (2008), Grammaire de la phrase française, Hachette, Paris
- MAURICE, F** et **GEORGES.H.** (1959), A la découverte de la Grammaire Française, Hachette
- PUREN.C.** (1991), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Clé Internationale, Paris
- ROBERT. J. P.** (2008), Dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2^{ème} éd, Ophrys, Paris
- SALINS.G.D** et **DUPRE LA TOUR.S.** (1996), Grammaire pour l'enseignement /apprentissage du FLE, Didier/HatierParis,
- TAGLIANTE. C.** (1994), La classe de langue, clé Internationale, Paris
- VIGNER.G.** (2004), La grammaire en FLE, Hachette

2- Sites Internet :

- 1- Khatira TANRIVERDIEVA, « La notion de grammaire dans l'enseignement apprentissage du français langue étrangère », <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessride/rrbtanriverdieva.pdf>
- 2- Ana Rodríguez Seara, « L'évolution des méthodologies dans l'enseignement du français langue étrangère depuis la méthodologie traditionnelle jusqu' à nos jours », http://www.uned.es/ca-tudela/revisita/n001/art_htm.
- 3-« Grammaire aidenet –Le déterminant article et adjectif », <http://www.aidenet.eu/grammaire01m.htm> .

4-Amel BELLOUCHE, « L'apprentissage du français en contexte plurilingue en Algérie, de la sociolinguistique à la didactique :le cas des enfants berbérophones», <http://www.msh-m.fr/diffusions/rusca/rusca-langues-litteratures/Colloque-2008-Enfance-s-et/Articles,268/L-apprentissage-du-francais-en>

3-Mémoire et thèses :

1-HANACHI.D, Thèse de doctorat, « Du complément circonstanciel au circonstant : Analyse syntaxique, sémantique et didactique», Université Paul Valéry Montpellier 3, 2005.

2-ZETILIA, Thèse de doctorat d'état, « Analyse des procédés d'enseignement /apprentissage de la production écrite en classe de français cas du cycle secondaire en Algérie», Université Mentouri, Constantine, 2005/2006.

3-BENSID.H.I, Mémoire de magister, « Enseignement /apprentissage de la grammaire en classe de FLE : cas de la conjonction de coordination en 8^{ème} AF », Université Mentouri, Constantine, 2006.